



Kilometrage trafique voiture

Par **nono**, le **07/12/2011** à **22:57**

Bonjour,

J'ai acheté une voiture en Belgique, en 2010, puis je l'ai revendue quelque temps après.

Aujourd'hui, je reçois une lettre du huissier me disant que je suis convoqué au tribunal pour kilométrage trafiqué.

Pouvez vous me dire quels sont les risques encourus pour moi ?

Merci d'avance.